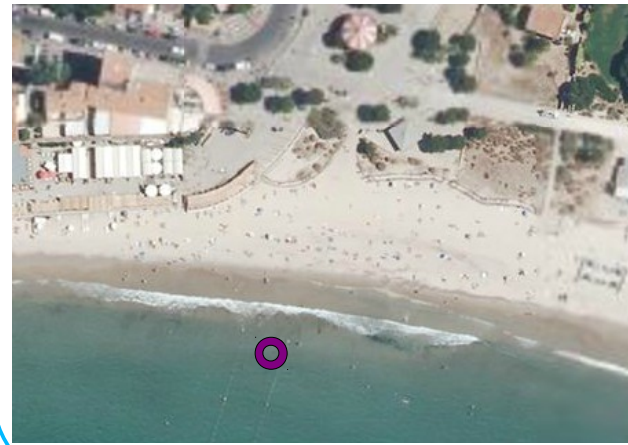


Caractéristiques de la zone de baignade

Nom : Plage des Sablettes Poste de Secours
Commune : La Seyne sur Mer
Département : VAR
Région : Provence Alpes Côte d'Azur
Responsable baignade : Le Maire M. VUILLEMOT Marc
Période de surveillance sanitaire : mai à septembre
Période de sécurité : Week-end de juin 2020,
du 01/07/20 au 01/09/20, et week-end de septembre 2020
Fréquentation moyenne journalière saison balnéaire : Elevée

Carte de la zone de baignade



- Légende**
- Point de prélèvement
 - Canal pluvial
 - Poste de relèvement
 - Zone de mouillage
 - Exutoire collecteur pluvial
 - Source

Qualité bactériologique de la zone de baignade

Années	2016	2017	2018	2019
Classement	Excellent	Excellent	Excellent	Excellent

A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne -
C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité

Episodes de pollution des 4 dernières années

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Fermeture de la plage
15/06/16	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
14/09/16	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
16/09/16	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
15/07/17	Suspicion de pollution	Indéterminée	Préventive
09/09/17	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
19/09/17	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
07/08/18	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
11/08/18	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
16/07/18	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
09/08/18	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
13/08/18	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
10/09/19	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive
21/09/19	Météorologique	Fortes précipitations	Préventive

Carte de la zone d'étude



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Sources de pollution	Impact	Indicateurs	Mesures de gestion /procédures	Plan d'actions
Canal d'accès bateaux (secouristes)	FAIBLE	Écoulements avec odeurs et couleurs Programme de contrôle sanitaire des eaux de baignades saison 2014 selon les modalités de la Direction Générale de la Santé <u>Programme de surveillance</u> x<250 bact/100ml Entérocoques x<370 bact/100ml	Vérification visuelle : absence de flottants, mousses ou autres pollutions Si : -Analyse bactériologique non conforme -Identification d'un rejet potentiellement polluant -Événements météorologiques } Campagne d'analyses rapides : Gestion de crise	Antenne Seynoise de la Métropole